

Le onze Mars mil neuf cent quinze,
à dix heures du matin, devant
Nous, Poccamier Jean adjoint au Maire. Officier
de l'Etat civil par délégation en la commune du Mair
ont comparu publiquement, en la Maison Commune :

Gaillard Louis employé au P. L. M.

N° 1

MARIAGE

de

Gaillard
Louis

et

Moller
Rose Silvie

sc.

né à Suryaux le
six Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre
le _____
demeurant à Seyssel (ain)
, fils majeur de défunt
Gaillard Jean Marie et de vivante Michou
Marie présente et consentante, demeurant à
Seyssel (ain)

D'une part ;

Et d'elle Moller Rose Silvie culturiatrice
, née à Corbonod

le vingt-quatre Août mil huit cent quatre-vingt-hu
demeurant à Corbonod

, fille majeure de
Moller Guillaume et de Vanel Françoise
séjournées à Corbonod, présents et consentants

D'autre part.

Les futurs époux déclarent qu'ils n'ont pas de
contrat de mariage



2^e fevrier
Ey

Aucune opposition n'ayant été faite, les Contractants ont déclaré, l'un après l'autre, vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé, au nom de la loi, que Gaillard Louis
et Mollet Rose Silvie

Renvois approuvés

(1) âgé de vingt-six ans

(2) âgé de cinquante-six ans

(3) âgé de quarante-huit ans

Gaillard L.

Rose Mollet

sont unis par le mariage.

Dont acte, en présence de 1^o Marionet Antoine, cordonnier, domicilié à Syluel (ain) ami de l'époux, 2^o Gadret Eugène, cultivateur à la Burbanche, ami de l'époux, 3^o Poccadier Claude, cultivateur domicilié à Carbonod, ami de l'épouse, 4^o Berthet-Bondet Ismaïle, Institutrice à Carbonod, amie de l'épouse, âgée de trente-six ans.

Mar Poccadier

Gadret

Néme Gaillard

Mollet
Berthet-Bondet

Lecture faite, les Epoux et les Témoins ont signé avec Nous,
moins la mère de l'épouse qui de ce requis à déclaré
ne pouvoir

Mollet Gaillard

Aluz Gadret
Berthet-Bondet I.

Néme Gaillard

Mollet Poccadier

Poccadier

Transcription de l'acte de mariage de Louis Gaillard et Rose Silvie Mollex

Mairie de Corbonod, Canton de Seyssel, Arrondissement de Belley, Département de l'Ain.

Acte de mariage n° 01, en date du 11 mars 1915.

Le onze mars mil-neuf-cent-quinze, à dix heures du matin, devant nous, Toccanier Jean, adjoint au Maire, Officier de l'état-civil par délégation en l'absence du Maire, ont comparu publiquement, en la maison commune :

- **Gaillard Louis**, employé au PLM, né à Surjoux le six avril mil-huit-cent-quatre-vingt-quatre, demeurant à Seyssel (Ain), fils majeur de défunt Gaillard Jean-Marie et de vivante Michaud Marie, présente et consentante, demeurant à Seyssel (Ain), d'une part ;
- Et Demoiselle **Mollex Rose Silvie**, cultivatrice née à Corbonod le vingt-quatre août mil-huit-cent-quatre-vingt-huit, demeurant à Corbonod, fille majeure de Mollex Guillaume et de Vanel Françoise, domiciliés à Corbonod, présents et consentants, d'autre part ;

Les futurs époux déclarent qu'ils n'ont pas fait de contrat de mariage.

Aucune opposition n'ayant été faite, les contractants ont déclaré, l'un après l'autre, vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé, au nom de la loi, que Gaillard Louis et Mollex Rose Silvie sont unis par le mariage.

Dont acte, en présence de :

- 1° Marionet Antoine, âgé de vingt-six ans, cordonnier domicilié à Seyssel, ami de l'épouse,
- 2° Gadivet Eugène, âgé de cinquante-un ans, cultivateur à La-Burbanche, ami de l'époux,
- 3° Toccanier Claude, âgé de quarante-huit ans cultivateur domicilié à Corbonod, ami de l'épouse,
- 4° Berthet-Bondet Isaure, âgée de trente-six ans, institutrice à Corbonod, amie de l'épouse.

Lecture faite, les Epoux et les Témoins ont signé avec nous, moins la mère de l'épouse qui, de ce requis, a déclaré ne pouvoir.

Signé : Mollex [Rose Silvie], Gaillard [Louis], Marionet, Gadivet, I. Berthet-Bondet, Veuve Gaillard [Marie Michaud], Mollex |Guillaume], Toccanier, Toccanier [Adjoint au Maire].